

*ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES*  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA 91<sup>e</sup> SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION  
RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 10 NOVEMBRE 2022, PAR CONFÉRENCE WEB

APPROUVÉ LE 15 DÉCEMBRE 2022

**PROCÈS-VERBAL DE LA 91<sup>E</sup> SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 10 NOVEMBRE 2022, PAR CONFÉRENCE WEB**

---

**PRÉSENTS**

Cyr, Manon		Ville de Chibougamau
Dubé, Réal	secrétaire	Ville de Matagami
Dubé, René	président	Ville de Matagami
Forgues, Daniel		Ville de Chapais
Lafrenière, Guy	2 <sup>e</sup> vice-président	Ville de Lebel-sur-Quévillon
Lebrun, Sébastien		Localité de Radisson
Lemoyne, Denis		Ville de Lebel-sur-Quévillon
Poirier, Alain	trésorier	Ville de Chibougamau

**ABSENTS**

Desgagnés, Claudine		Localité de Valcanton
Elliott, André		Localité de Villebois
Lessard, Isabelle	1 <sup>re</sup> vice-présidente	Ville de Chapais

**INVITÉS**

Boivin, Philippe		Directeur régional du MAMH
Houde, Normand		Représentant du député d'Ungava
Lessard-Légaré, Miriam Audrey		Attachée politique du député d'Ungava

**ÉGALEMENT PRÉSENTES**

Arseneault, Linda		Adjointe de direction
Brousseau, Marie-Claude		Directrice générale
Cloutier, Annie		Coordonnatrice à l'administration et aux finances
Payer, Annie		Directrice générale adjointe et directrice des affaires juridiques

**FORMANT QUORUM**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. René Dubé, président, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 10 h 57.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. René Dubé fait la lecture de l'ordre du jour.

**Sur proposition de M. Réal Dubé, dûment appuyée par M. Alain Poirier.**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-01**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant, en y ajoutant les points 7.1 et 7.2. :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Procès-verbal de la 90<sup>e</sup> séance régulière tenue le 29 septembre 2022
  - 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 octobre 2022
4. Administration et finances
  - 4.1 Correspondance
  - 4.2 États financiers, chèques émis et salaires payés au 30 septembre 2022
  - 4.3 Fonds Eastmain - États financiers et chèques émis au 30 septembre 2022
5. Ressources humaines
  - 5.1 Lépine talent – Contrat visant le recrutement de professionnels dans le domaine juridique
6. Programmes de soutien au développement social
  - 6.1 PDC-085 – Service d'éducation forestière – Classe neige 2023 - REG
  - 6.2 PIEC-072 – Réfection de l'entretoit - CHI
7. Divers
  - 7.1 Augmentation de la limite de crédit – Visa
  - 7.2 Motion de félicitations à M. Daniel Forgues, récipiendaire du Prix Hommage Aînés 2022
8. Questions du public
9. Prochaine séance
10. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1. PROCÈS-VERBAL DE LA 90<sup>E</sup> SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 29 SEPTEMBRE 2022**

Le procès-verbal de la 90<sup>e</sup> séance régulière tenue le 29 septembre 2022 est déposé pour adoption.

Sur proposition de M. Denis Lemoyne, dûment appuyée par M. Guy Lafrenière.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-02**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 90<sup>e</sup> séance régulière tenue le 29 septembre comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 19 OCTOBRE 2022**

Le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 octobre 2022 est déposé pour adoption.

Sur proposition de M. Sébastien Lebrun, dûment appuyée par M. Alain Poirier.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-03**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 octobre 2022 comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. ADMINISTRATION ET FINANCES**

**4.1. CORRESPONDANCE**

La correspondance du 22 septembre au 3 novembre 2022 est déposée pour information.

**4.2. ÉTATS FINANCIERS, CHÈQUES ÉMIS ET SALAIRES PAYÉS AU 30 SEPTEMBRE 2022**

Les états financiers, la liste des chèques émis et les salaires payés au 30 septembre 2022 sont déposés pour adoption.

Sur proposition de Mme Manon Cyr, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-04**

**D'ADOPTER** les états financiers, les chèques émis et les salaires payés au 30 septembre 2022, comme présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.3. FONDS EASTMAIN - ÉTATS FINANCIERS ET CHÈQUES ÉMIS AU 30 SEPTEMBRE 2022**

Les états financiers et la liste des chèques émis au 30 septembre 2022 du Fonds Eastmain sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Réal Dubé, dûment appuyée par M. Guy Lafrenière.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-05**

**D'ADOPTER** les états financiers et les chèques émis au 30 septembre 2022 du Fonds Eastmain comme présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. RESSOURCES HUMAINES**

**5.1. LÉPINE TALENT – CONTRAT VISANT LE RECRUTEMENT DE PROFESSIONNELS DANS LE DOMAINE JURIDIQUE**

Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par M. Denis Lemoyne.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-06**

**D'OCTROYER** un contrat de service à la firme Lépine Talent inc. pour le recrutement d'un coordonnateur aux affaires juridiques au sein de l'Administration régionale Baie-James (ARBJ);

**D'AUTORISER** la directrice générale à poser tout geste et à signer tout document utile ou nécessaire à la mise en application de la présente résolution pour et au nom de l'ARBJ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. PROGRAMMES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

**6.1. PDC-085 – SERVICE D'ÉDUCATION FORESTIÈRE – CLASSE NEIGE 2023 - REG**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme de développement des communautés et que des sommes sont toujours disponibles;

**CONSIDÉRANT QUE** le service d'éducation forestière est essentiel pour communiquer les notions de base sur la vie boréale et à son utilisation multi-usage;

**CONSIDÉRANT QUE** le promoteur a démontré au fil des ans la pertinence et l'importance d'un concept exclusif de classe neige évolutif pour les écoles de la Baie-James.

**Sur proposition de M. Sébastien Lebrun, dûment appuyée par M. Guy Lafrenière.**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-07**

**D'ACCORDER** à l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc., une subvention maximale de 17 000 \$ pour la réalisation de son projet « Service d'éducation forestière – Classe neige 2023 - REG »;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.2. PIEC-072 – RÉFECTION DE L'ENTRETOIT - CHI**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme d'infrastructures et équipements à vocation communautaire et que des sommes sont toujours disponibles;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet est nécessaire au maintien des services offerts par le promoteur;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux à réaliser sur le bâtiment assureront un environnement sécuritaire et sain à la clientèle ainsi qu'aux employés.

**Sur proposition de M. Alain Poirier, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-08**

**D'ACCORDER** au Centre de la petite enfance Awash Utamet une subvention maximale de 18 280 \$ pour la réalisation de son projet « Réfection de l'entretroit - CHI »;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. DIVERS**

**7.1. AUGMENTATION DE LA LIMITE DE CRÉDIT - VISA**

Sur proposition de Mme Manon Cyr, dûment appuyée par M. Réal Dubé.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-09**

**D'AUTORISER** l'augmentation de la limite de crédit de la carte Visa à 10 000 \$;

**D'AUTORISER** la directrice générale ou la coordonnatrice à l'administration et aux finances à en faire la demande auprès de l'institution financière émettrice et à poser tout geste utile ou nécessaire pour la mise en application de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.2. MOTION DE FÉLICITATIONS À M. DANIEL FORGUES, RÉCIPiendaIRE DU PRIX HOMMAGE AÎNÉS 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** le Prix Hommage Aînés vise à mettre en lumière la contribution exemplaire de personnes âgées œuvrant bénévolement dans leur région pour favoriser le mieux-être des personnes âgées ainsi que leur participation accrue à la société;

**CONSIDÉRANT QUE** la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, madame Sonia Bélanger, a souligné l'engagement bénévole exceptionnel de 18 personnes âgées provenant de toutes les régions du Québec le 2 novembre dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** les lauréats et lauréates sont recommandés par les Tables régionales de concertation des aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Daniel Forgues s'est vu décerné le Prix Hommage Aînés 2022 pour la région du Nord-du-Québec.

Sur proposition de M. Denis Lemoyne, dûment appuyée par Mme Manon Cyr.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-10**

**QUE** le conseil d'administration de l'Administration régionale Baie-James félicite M. Daniel Forgues pour cette distinction.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

8. **QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question du public.

9. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance aura lieu le 15 décembre 2022, à Lebel-sur-Quévillon, comme prévu au calendrier.

10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par M. Sébastien Lebrun.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2022-11-10-11

DE LEVER la séance à 11 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

René Dubé, président

---

Réal Dubé, secrétaire